



DÉBAT PUBLIC
Center Parcs Poligny

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le débat public portant sur
le projet de Center Parcs de Poligny (Jura)
se déroulera du 20 avril au 20 juillet 2015

Véritable processus démocratique, ce débat public, organisé à l'initiative de la Commission nationale du débat public, donnera à chacun tous les moyens de s'informer, d'exprimer un avis argumenté ou une contribution sur le projet de Center Parcs. Il sera animé par une commission particulière du débat public présidée par Claude Brévan.

Le 25 novembre 2014, Pierre et Vacances Développement, maître d'ouvrage du Projet de Center Parcs sur la commune de Poligny, a saisi la Commission nationale du débat public qui a décidé le 3 décembre 2014 d'organiser un débat public. Celle-ci a désigné le 7 janvier une commission particulière du débat public (CPDP) neutre et indépendante, en charge de l'organisation de ce débat.

Le débat comptera 3 réunions publiques (réunion d'ouverture, réunion à mi-débat, réunion de clôture) et 7 ateliers thématiques permettant d'aborder les différents enjeux socio- économiques et environnementaux du projet.

Calendrier

23 avril à 20h00	Poligny	Réunion publique d'ouverture
19 mai à 18h30	Plasne	Atelier : « stratégies de développement et vie locale »
20 mai à 18 h 30	Poligny	Atelier « Emplois »
9 juin à 20 h 00	Poligny	Atelier « Agriculture »
10 juin à 18 h 30	Poligny	Ateliers « Modèle économique et financement du projet »
11 juin à 20 h 00	Poligny	Réunion publique de mi-débat
12 juin à 18 h 30	Lons le Saunier	Atelier « Tourisme et retombés économiques »
13 juin à 14 h 00	Poligny	Atelier « Environnement » et atelier « Equipements publics induits et impact sur la vie locale » précédés d'une visite du site
6 juillet à 20 h 00	Poligny	Réunion publique de clôture



DÉBAT PUBLIC Center Parcs Poligny

Un ensemble de supports d'information et de moyens d'expression seront par ailleurs mis à disposition des citoyens tout au long du débat : site internet, journal du débat, newsletter, réseaux sociaux, contributions écrites.

La composition de la CPDP

- Claude Brevan (présidente)
- Xavier Bolze
- Jean-Stéphane Devisse
- Fatima Ouassak
- Anne-Marie Odunlami
- Philippe Quevremont
- Bruno Vedrine
- Secrétaire générale : Julie Quentel
- Secrétaire général adjoint : Wahel El Sayed

Le débat public : un moment particulièrement important dans la vie d'un grand projet

Le débat public offre l'occasion à tous les citoyens de participer à la réflexion et à l'élaboration d'un grand projet susceptible d'avoir des répercussions sur l'environnement et qui présente de forts enjeux socio-économiques. Il permet à chacun d'être informé et de prendre la parole sur le projet alors qu'il est encore en phase d'étude. C'est une étape essentielle dans le processus de décision qui aboutira ou non à la réalisation du projet présenté.

Le débat public vise 3 objectifs ...

- Informer le public sur le projet
- Permettre au public de s'exprimer
- Eclairer le(s) porteur(s) de projet



DÉBAT PUBLIC Center Parcs Poligny

... Et repose sur 3 principes

La transparence :

- toutes les informations sur le projet doivent être claires, complètes et précises
- les participants doivent se présenter pour prendre la parole
- chaque propos est consigné

L'argumentation :

- la participation des citoyens au débat public doit permettre d'apporter des arguments multiples et de qualité
- le débat public n'est ni un référendum ni un sondage d'opinion

L'équivalence de traitement :

- tous les points de vue exprimés doivent être traités de la même façon
- chacun quel que soit son statut, est encouragé à participer au débat
- les mêmes moyens d'information, d'expression et de contribution sont mis à la disposition de tous.

Le projet en débat

Le projet Center Parcs, initié par le groupe Pierre & Vacances Center Parcs en partenariat avec le Conseil Général du Jura et la Région Franche-Comté, porte sur la création, sur la commune de Poligny dans le Jura, d'un « village » sur environ 28 000 m² de surface de plancher (SDP). Il comprend des équipements de loisirs, dont un espace aqualudique couvert, et de services pour environ 12 000 m² autour desquels rayonnent 400 cottages répartis en 3 ou 4 hameaux. L'investissement total, hébergements et équipements, est estimé à 170 millions d'euros HT.

A cette somme s'ajoutent 7 millions d'euros HT au titre des réseaux extérieurs, qui ne sont pas réalisés sous maîtrise d'ouvrage Pierre & Vacances Center Parcs. Les travaux de construction du projet Center Parcs se dérouleraient sur une période de 24 mois à partir de fin 2016 pour une ouverture au public à l'été 2019.



cndp Commission nationale
du débat public

DÉBAT PUBLIC Center Parcs Poligny

Bien que ce projet ne soit pas soumis à l'obligation d'organiser un débat public, le maître d'ouvrage a souhaité saisir la CNDP.

A l'issue du débat

Dans un délai de deux mois, la Présidente de la CPDP élaborera un compte rendu et le Président de la Commission nationale en dressera un bilan. Ces deux documents sont rendus publics et communiqués au maître d'ouvrage.

La décision du maître d'ouvrage devra intervenir dans les trois mois suivants cet envoi. Cette décision portera soit sur la poursuite du projet et ses conditions de réalisation soit sur son abandon.

Contacts presse : Agence Géraldine Musnier

Géraldine Musnier – 04 78 91 06 08 – 06 72 68 27 21 – geraldine@agencegeraldinemusnier.com

Isabelle Larçon – 04 78 91 19 75 – 06 78 56 14 77 – isabelle@agencegeraldinemusnier.com

Secrétariat général :

Julie Quentel et Wahel El Sayed

0800 30 41 01